

COMPTE 615232 - Entretien des réseaux

Dépenses relevant bien du compte 615232



- Travaux d'entretien concernant la partie d'un ouvrage pouvant contenir des éléments linéaires de canalisation, des équipements ou accessoires et des branchements
- Travaux d'entretien sur les réseaux de distribution eux-mêmes, regroupant des canalisations aériennes ou souterraines (ex : curage)
- Travaux d'entretien sur les accessoires des réseaux comme les installations annexes, les branchements, les colonnes montantes et dérivations individuelles.

Dépenses ne devant pas être imputées au compte 615232



Imputation comptable à utiliser

Achats de fournitures et matériels pour la maintenance et les travaux d'entretien réalisés en régie par le personnel de la collectivité

60632

Redevances afférentes aux contrats de maintenance

6156

Réseaux :

- Réseaux d'eau
- Réseaux d'eaux pluviales
- Réseaux d'assainissement
- Réseaux de téléphonie / internet
- Réseaux électrique (dont éclairage public)
- Climatisation